

Vous souhaitez transformer votre passion pour les plantes en une véritable activité professionnelle. En contact avec la nature, les végétaux vous appréciez le travail manuel.

La formation CAPa « Métiers de l'Agriculture » Productions Horticoles vous permet de préparer un diplôme de niveau 3 permettant d'accéder à un emploi de salarié en entreprise horticole* ou maraîchère.

Après obtention du diplôme, il est également possible de poursuivre la formation vers un diplôme de niveau 4 (BP RPLFFP par exemple).



Conditions d'inscription et pré-requis :

-Les jeunes ayant suivi un cycle complet de 3^{ème} peuvent être inscrits en apprentissage, dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans révolus.

-Conclure un contrat d'apprentissage de **2 ans** avec une entreprise

Public cible : candidats de 16 à 29 ans

Modalité de sélection des candidats : sur entretien

Calendrier : formation de Septembre à Juillet n+2
Pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter.

Le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage

*Principales activités et conditions d'environnement du métier de salarié en entreprise horticole

« Le métier de salarié horticole consiste à multiplier, mettre en culture les végétaux, les suivre (arroser, tuteurer, fertiliser...) et préparer des commandes selon les instructions du chef de culture.

Le travail peut s'effectuer à l'extérieur ou sous bâtiment (serre).

Les productions de l'entreprise peuvent être légumières, fruitières, florales ou de pépinières. »

ORGANISATION DE LA FORMATION

En entreprise, l'apprenti encadré par le maître d'apprentissage se forme **35 semaines par an.**

Au CFPPA, 12 semaines par an (840 heures sur 2ans). La formation alterne cours théoriques, visites, interventions d'experts et travaux pratiques.



Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (tests de positionnement, VAA)



Taux d'insertion et de satisfaction des apprentis :

↳ Taux d'insertion professionnelle : 100 % (taux 66 % de poursuite d'études)

↳ Taux de satisfaction : 87 %

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur : www.inserjeunes.education.gouv.fr

Frais pédagogiques, rémunération et financement :



La formation par apprentissage est gratuite pour les apprenants.

Rémunération et financement : se reporter à la plaquette « CFPPA de l'Allier formations par apprentissage ».



Ce diplôme est également accessible par la VAE



Accessibilité au public en situation de handicap :

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin.

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignements généraux

UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (notions d'informatique, mathématiques, notions d'histoire-géographie, vie sociale, culture générale ...)

UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (expression-communication, activité physique, hygiène de vie ...)

UCG 3 : Interagir avec son environnement social (expression-communication, éducation civique ...)

Modules d'enseignements professionnels

UCP 1 : Réaliser des travaux sur les végétaux (reconnaissance des végétaux, botanique, climatologie, agronomie, études des substrats, multiplication des végétaux)

UCP 2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement (rempotage, arrosage, fertilisation, nutrition, récolte, conditionnement des plantes)

UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels (équipements, installations (arrosage) et bâtiments)

UC d'Adaptation Régionale : Composition florale

Evaluation

Le CAPa MA PH est un diplôme organisé et délivré en Unités Capitalisables. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de certification.

Le candidat a la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Taux de réussite : 100%